

ANNONCE TRANSMISE
AVIS DE CONCESSION
DATE D'ÉMISSION : 09/03/2018 - 08:39

CONTENU DE VOTRE AVIS

NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

AVIS DE CONCESSION

Directive : 2014/23/UE

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR / ENTITÉ ADJUDICATRICE

I.1) Nom et adresses : Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre, point(s) de contact : Service des Marchés Publics, 48bis route de Veulettes, F - 76450 Cany barville, Tél : +33 235579527, courriel : marches.publics@cote-albatre.com, Fax : +33 235579529

Code NUTS : FRD22

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.cote-albatre.com>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

I.3) Communication :

L'accès aux documents du marché est restreint. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse suivante : <http://www.achatpublic.com>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre, contact : Service Eau et Assainissement, 48bis, Route de Veulettes, F - 76450 Cany-barville, Tél : +33 235578500, courriel : antoine.lucas@cote-albatre.com, adresse internet : <http://www.cote-albatre.com>, adresse du profil d'acheteur : <http://www.achatpublic.com>, code NUTS : FRD22

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : par voie électronique via : ,

I.6) Activité principale : Autre : Assainissement

SECTION II : OBJET

II.1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé : Délégation de service public pour l'assainissement collectif et non-collectif sur 12 communes de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre

Numéro de référence : 2018-009

II.1.2) Code CPV principal : 90480000

II.1.3) Type de marché : Services.

II.1.4) Description succincte : Le périmètre de la délégation est constitué par le territoire de l'ex-SIAEPA de la Région de Fontaine-le-Dun.

La modification statutaire liée à la fusion des EPCI au 1er Janvier 2017 a conduit à revoir ses statuts. Ainsi, depuis le 21 septembre 2017, la nouvelle Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre est compétente en Eau et Assainissement sur l'ensemble de son territoire dont les 12 communes (Anglesqueville-la-Bras-Long, Autigny, Bourville, Brametot, Crasville-la-Rocquefort, Fontaine-le-Dun, Héberville, La Gaillarde, Le Bourg-Dun, Saint-Aubin-Sur-Mer, Saint-Pierre-le-Viger et Saint-Pierre-le-Vieux) issues du Syndicat de Fontaine-le-Dun pour lequel nous relançons la Délégation du Service Public pour la partie assainissement.

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 870000 euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non.

II.2) Description

II.2.1) Intitulé

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

90480000

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRD22

Lieu principal d'exécution : Territoire de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre

II.2.4) Description des prestations : Le délégataire aura l'obligation d'assurer, à compter du 1er Janvier 2019 l'exploitation du service public de l'assainissement collectif et non-collectif sur le territoire de l'ex-SIAEPA de la Région de Fontaine-le-Dun. Les prestations suivantes lui seront confiées :

- Actualiser l'inventaire du patrimoine ;
- Obligation d'assurer la continuité du service public et la responsabilisation sur la qualité du service public ;
- Assurer la gestion clientèle ;
- Supporter les risques liés à l'exploitation du service ;
- Assurer les travaux d'entretien et de réparation des ouvrages ;
- Gérer le renouvellement fonctionnel et patrimonial dans le cadre du plan prévisionnel de renouvellement ;
- Assurer les missions de contrôle des installations d'assainissement non-collectif ;

Le périmètre (données 2016) sera constitué par :

- Nombre d'abonnés 1342 ;
- Nombre d'installations d'ANC : 529 ;
- Nombre de km de réseaux : 42,7 ;
- Nombre de stations de traitement : 3 (1 STEP boues activées et 2 lagunes) ;
- Nombre de postes de relèvement : 21 ;
- Nombre de m³ d'eau traitée : 188 812 ;

II.2.5) Critères d'attribution :

La concession est attribuée sur la base des critères décrits ci-dessous :

Qualité de service

Améliorations apportées au projet de contrat et ses annexes dans l'intérêt du service public

Conditions tarifaires et financières

Conditions techniques

Conditions sociales et environnementales

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée de la concession :

Durée en mois : 60

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

II.2.14) Informations complémentaires : Les candidatures seront examinées au regard des pièces demandées au III.1 et l'aptitude des candidats à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public. Seules seront admises les candidatures dont les justifications produites à l'appui de leur dossier de candidature auront été jugées suffisantes à l'issue de cet examen.

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Liste et description succincte des conditions : Lettre de candidature datée et signée par la personne ayant autorité pour engager le candidat ou le groupement (Formulaire DC1 ou équivalent)

- Pouvoir de la personne habilitée à engager le candidat ou le groupement,
- Déclaration sur l'honneur attestant que le candidat (ou les membres du groupement) remplit les conditions posées aux articles 39 et 45 de l'ordonnance n°2016-65 relative aux contrats de concession,
- Extrait kbis ou équivalent,
- En cas de société filiale, organigramme faisant apparaître la structure juridique (principaux actionnaires) et le rattachement du groupe du candidat,
- Si le candidat est en procédure de redressement judiciaire ou équivalent, note démontrant l'aptitude à exécuter, pendant sa durée prévisible, le contrat.

III.1.2) Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Déclaration sur l'honneur concernant le chiffre d'affaire global et, s'il y a lieu, des prestations similaires à celles de la présente délégation, réalisées au cours des 3 derniers exercices,

- Rapport du CAC des 3 derniers exercices clos ou des seuls exercices clos pour les entreprises de moins de 3 ans.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : Aucun niveau spécifique minimal est exigé

III.1.3) Capacité technique et professionnelle :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Le candidat remettre un mémoire présentant :

-Sa société ou son groupement (précisant le rôle et, eu égard aux compétences, la complémentarité de chaque membres),

-Son savoir-faire en matière d'exploitation de services en lien avec l'objet de la délégation et notamment ses références professionnelles pour des prestations similaires, exécutées ou en cours d'exécution au cours des 5 dernières années et/ou par les services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des services, en indiquant notamment l'autorité délégante, le montant et la date du contrat,

-Ses moyens humains et notamment une déclaration sur l'honneur concernant ses effectifs et l'importance de son personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années,

-Les moyens matériels et les équipements techniques dont il dispose pour réalisation de missions de même nature.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : Aucun niveau spécifique minimal est exigé

III.1.5) Informations sur les concessions réservés

III.2) Conditions liées à la concession

III.2.1) Information relative à la profession

III.2.2) Conditions d'exécution de la concession

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution de la concession

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non.

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) Description

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics :

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.2) Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres : 13/04/2018 à 12 h 00

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

Français.

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) Renouvellement :

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

VI.2) Informations sur les échanges électroniques

VI.3) Informations complémentaires :

Les candidats sont, dans un premier temps, invités à remettre uniquement leur candidature selon les modalités précisées dans la présente publicité.

L'autorité concédante impose la transmission du dossier de candidature par voie électronique. La réponse électronique suppose une inscription de votre société sur la plateforme achatpublic.com. Pour ce faire, les candidats sont invités à consulter le manuel "entreprises" à leur disposition sur la plateforme.

Les dossiers de candidatures incomplets pourront, le cas échéant, faire l'objet d'une régularisation dans les conditions définies par la réglementation en vigueur.

Le dossier de consultation des entreprises (DCE) sera adressé aux candidats admis à présenter une offre. Le DCE précisera les conditions et les modalités de remises des offres.

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert - BP 500, F - 76005 Rouen cedex, Tél : +33 232081270, courriel : greffe.ta-rouen@juradm.fr, Fax : +33 232081271, adresse internet : <http://www.ta-rouen.juradm.fr>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : La procédure peut être contestée par la voie d'un référé précontractuel en vertu de l'article L. 551-1 du Code de justice administrative pendant le délai courant de la publication du présent avis jusqu'à la date de signature du contrat.

Le contrat signé peut être contesté par la voie d'un référé contractuel en vertu de l'article L. 551-13 du Code de justice administrative. Ce recours n'est pas ouvert au demandeur ayant fait usage du référé précontractuel dès lors que l'autorité délégante aura respecté la suspension prévue à l'article L. 551-4 du Code de justice administrative et se sera conformé à la décision juridictionnelle rendue sur ce recours.

Le contrat signé peut être contesté par la voie d'un recours en contestation de sa validité qui pourra être déposé pendant les deux mois qui suivront la publication par l'autorité délégante de l'avis d'attribution de la délégation.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert - BP 500, F - 76005 Rouen cedex, Tél : +33 232081270, courriel : greffe.ta-rouen@juradm.fr, Fax : +33 232081271, adresse internet : <http://www.ta-rouen.juradm.fr>

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 09 mars 2018

DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

Référence de l'annonce dans le module de publication : **3232281**

SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE

Votre annonce sera publiée comme suit :

Profil d'acheteur Publication intégrale

BOAMP Publication intégrale

Département : 76 - Seine-Maritime

Le Moniteur (Hebdomadaire Presse) Publication intégrale

Rubrique : Concessions et Contrats

Département : 76 - Seine-Maritime

Message à l'attention du support :

Mentions à rappeler sur votre facture :

DEVIS N° D34021 en date du 27/02/2018 d'un montant de 2 335 € H.T.

DONNÉES DE FACTURATION

Libellé de la facture :

C.C.C.A

Service des Finances 48bis route de Veulettes

76450 - Cany barville

Adresse d'expédition :

-